

# Fronde des riverains contre la terrasse du Carreau du Temple



vrier. « Nous avons réduit de moitié notre projet de terrasse qui passe de 170 couverts à 80, sur 50 m<sup>2</sup>. Nous ne l'installerons qu'à 10 heures du matin et ne servirons pas de repas le soir, les dernières commandes étant passées à 21 heures. » Et le patron du Jules de dénoncer « les abus d'une poignée de restaurateurs qui doublent ou triplent la surface de leur terrasse sans être jamais sanctionnés ».

Maire du III<sup>e</sup> et président du Carreau du Temple, Pierre Aidenbaum (PS) est formel : « J'accepterai une terrasse restreinte d'environ 60 places, fermée le soir et située rue Perrée, entre le Carreau et la mairie. Si ces conditions-là (en plein accord avec Anne Hidalgo) sont remplies, je donnerai un avis favorable. Cette autorisation sera donnée pour six mois. En cas d'abus, elle sera retirée. » D'après Pierre Aidenbaum, l'Hôtel de Ville devrait se prononcer « incessamment sous peu »...

PHILIPPE BAVEREL

Paris III<sup>e</sup>, mercredi. Les riverains du Carreau du Temple ont affiché des banderoles pour protester contre l'installation d'une terrasse au restaurant le Jules (ci-contre). (LP/Ph. B.)

**LE RESTAURANT** du Carreau du Temple (III<sup>e</sup>), dénommé le Jules, aura-t-il bientôt sa terrasse ? La question exaspère les riverains de cette superbe halle de verre et de fer construite en 1865 par Jules de Méridol. Magnifiquement restauré, le Carreau — qui, depuis sa réouverture au printemps 2014, alterne manifestations sportives, culturelles et événementielles — est devenu un endroit on ne peut plus « hype ». Tellement branché que bars et restaurants poussent aux alentours comme champignons après la pluie ! Au grand dam des habitants qui, à défaut de pouvoir dormir le soir, en sont réduits à compter les terrasses ouvertes jusqu'à 2 heures. Riveraine de la halle depuis trente-cinq ans, Elisabeth Gerbaud, membre du Collectif Carreau du Temple, en a dénombré 32 !

Dans ces conditions, la perspecti-

ve de l'octroi d'une terrasse au Jules ne pouvait que susciter une levée de boucliers. Apolitiques, les membres du collectif ont décidé d'afficher leur courroux en apposant des banderoles sur les façades des immeubles où ils habitent. « Non à une autre terrasse », « Silence, droit au sommeil », « Le bruit nuit à nos nuits »... : plus ou moins inspirés, les slogans disent la colère des habitants dont la pétition a déjà recueilli 189 signatures.

## Mobilisation citoyenne

Mobilisation citoyenne qui a reçu le soutien de Christophe Najdovski (EELV) : l'adjoint à la maire de Paris chargé des transports et de l'espace public estime en effet que « cette terrasse ne correspond pas au cahier des charges du Carreau ». Dénonçant « la monoactivité bars-restaurants », Blaise Relier-Dubosq,

président du collectif, s'élève contre les nuisances subies par les riverains : « Rires, conversations, bruits de couverts, de verres qui tombent, vrombissements de moteurs qui démarrent. Et ce, sept jours sur sept, jusqu'à 2 heures du matin. » Elisabeth Gerbaud conclut d'une formule : « Nous ne voulons pas que le Carreau du Temple devienne la rue de la Huchette ! » Autant de doléances que Thomas Battistini, gérant du Jules, balaie d'un revers de main. Après avoir essayé un premier refus de la Direction de l'urbanisme à l'automne dernier, le restaurateur a corrigé sa copie et redéposé une demande de terrasse à l'Hôtel de Ville mi-fé-